



Ministère de la Famille, des Groupements  
Féminins et de la petite enfance

-----  
Cellule de Suivi Opérationnel des  
Programmes de Lutte contre la Pauvreté

**TERMES DE REFERENCE POUR L'ANIMATION DE L'ATELIER DE  
FORMATION SUR LA GAR, LE SYSTEME D'INFORMATION SUR LA  
PAUVRETE, LA PROTECTION SOCIALE ET LE SUIVI EVALUATION**

**JUIN 2010**



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement du Sénégal a bénéficié d'un appui du PNUD et de Lux Développement d'un montant d'environ 10 millions\$ pour financer le Programme d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté qui couvre le niveau national (appui stratégique) et les régions de Louga – Saint-Louis et Matam (volet opérationnel avec le FDL). Il s'inscrit dans le cadre de l'appui à la deuxième génération du Document de Stratégie à la Réduction de la Pauvreté, de l'atteinte des OMD.

Le présent programme vise à consolider les acquis du PAREP et tient compte des domaines de coopération retenus par l'UNDAF 2007-2011 au regard des priorités nationales reflétés dans le DSRP II. La stratégie du programme basée sur l'alliance et le partenariat, s'articule autour de deux axes majeurs:

- **L'appui au pilotage stratégique** par le renforcement des capacités nationales et locales (organisationnelle, institutionnelle...) pour la finalisation, la planification, la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la SRPII, des OMD et des autres politiques et programmes y relatifs, notamment la SCA et la SNEEG;
- **La promotion de Dynamiques Locales de Développement Economique et Sociale** par la mise en place de plateformes motrices d'un développement économique et social durable permettant la création de richesse et l'appui à l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Le mode d'intervention du programme repose sur : a) -l'approche par la demande ; b) - la participation et la responsabilisation des communautés dans l'identification des besoins, la priorisation ainsi que la mise en œuvre des activités ;c) - le renforcement des capacités; d) – la contractualisation avec des agents de réalisation ou agents coopérants dans le cadre du faire-faire e) - la communication et le suivi-évaluation.

Récemment, le Gouvernement du Sénégal a mis l'accent sur l'importance de réaliser un suivi des priorités et l'atteinte des résultats dans le temps. Le souci de faire mieux en termes de suivi de la performance des secteurs clés est l'une des préoccupations majeure de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) du Gouvernement.

Cette nouvelle approche devrait permettre de passer d'une analyse basée en grande partie sur les questions liées à la gestion financière à une analyse plus large qui engloberait aussi une évaluation plus approfondie des résultats des différents programmes et politiques de lutte contre la pauvreté.

Le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui de la Banque Mondiale à travers l'ex-AFDS a mis en place un système d'information sur la Pauvreté logé à la Cellule de suivi opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté du Ministère du Développement Social. Ce système d'information sur la pauvreté est un cadre d'échange et de partage d'informations impliquant l'unité de coordination et de suivi de la politique économique du Ministère des Finances, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie et la CSO/PLCP du Ministère de la Famille.



L'architecture du dudit système est bâtie autour d'une plateforme qui favorise des mécanismes et procédures adaptés d'échange et de partage avec les différents producteurs et utilisateurs de données qualitatives et quantitatives.

L'objectif général du système d'information sur la pauvreté est de rassembler, synthétiser, analyser et disséminer les informations destinées à la réduction de la pauvreté et à la protection sociale.

Le système d'information sur la pauvreté vise entre autres à :

1. renseigner les décideurs politiques, les partenaires techniques et financiers, les élus et les organisations de la société civile sur toutes les actions de réduction de la pauvreté et de protection sociale des groupes vulnérables ;
2. améliorer la conception et la mise en œuvre d'une politique équitable de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, par le biais d'échanges d'informations pertinentes sur la réduction de la pauvreté, sur les preuves de ce qui marche ou pas et les raisons par rapport aux politiques définies, aux approches adoptées, aux stratégies mises en place, aux problèmes de mise en œuvre et au suivi des résultats....
3. renforcer la responsabilisation entre le gouvernement et les citoyens en facilitant l'accès aux informations pertinentes telles que les indicateurs de suivi des progrès, les engagements réels, les crédits alloués... sous plateforme Web
4. créer un forum où conseils, expertises et informations peuvent librement s'échanger entre les partenaires dans le domaine de la protection sociale et notamment **l'INPS « suxali jaboot »**

Fort de ces acquis, la CSO/PLCP a fait bénéficier aux programmes, dont elle assure l'ancrage technique, la domiciliation et l'exploitation de son système de suivi évaluation en s'attachant les compétences d'un consultant pour le paramétrage et la formation des éventuels utilisateurs.

C'est dans ce cadre, que s'inscrit l'atelier de formation, objet des présents termes de référence.

### **MANDAT DU FORMATEUR**

Le formateur animera l'atelier de formation sur le système d'information sur la lutte contre la pauvreté et la protection sociale par :

- la mise à niveau des principaux acteurs institutionnels sur le système de suivi évaluation et d'information sur la pauvreté et la protection sociale ;
- la mise à niveau des utilisateurs sur les différents outils du système de suivi évaluation

### **TACHES DU FORMATEUR**

- Présenter les fonctionnalités de l'application, l'organisation des différents modules ainsi que les modalités de paramétrage ;



- Mettre les utilisateurs du système en contexte d'utilisation réelle
- Former les utilisateurs à l'utilisation du système ;
- Appuyer les participants à mettre en cohérence le modèle de la GAR avec le système de suivi-évaluation et d'information

### **RESULTATS ATTENDUS A LA FIN DE LA FORMATION**

- Les participants sont capables d'utiliser le système ;
- Les participants connaissent les modalités d'exploitation du support fourni par le prestataire
- Le cadre de cohérence entre le système et la GAR est validé
- Les données réelles du programme sont prises en charge par le système

### **PROFIL DU FORMATEUR**

- La mission sera confiée à un consultant disposant d'une expertise confirmée dans le domaine de l'informatique (niveau ingénieur) notamment la gestion des bases de données et génie logiciel, d'une bonne connaissance des stratégies opérationnelles de mise en œuvre des projets et programmes, d'une bonne capacité d'opérationnalisation de système d'information partagé.
- Le consultant devra avoir une bonne connaissance des principales problématiques qui déterminent l'investissement public (la lutte contre la pauvreté (DSRP), la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la Bonne Gouvernance et la Protection sociale des groupes vulnérables. Il devra également disposer d'une expérience avérée en pilotage de système d'information dans le domaine des projets et programmes de développement.
- Avoir déjà, conçu, élaboré et mise en œuvre un système d'information de la pauvreté serait un atout.

### **DUREE DE LA FORMATION**

La formation se déroulera à l'hôtel Palm Beach Saly (MBOUR), du 30 Juin au 3 Juillet 2010. L'arrivée des participants est prévue le 29 Juin 2010 à 18 Heures. Le programme de formation est joint en annexe.



## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

**Approches et outils de la GAR appliqués au programme** jour 1

**Application du Système de Suivi Evaluation**

- Présentation de l'application et formation à la saisie jour 2

- Mise en situation jour 3

**Mise en cohérence GAR et Système** jour 4

## **LISTE INDICATIVE DES PARTICIPANTS DES SERVICES DECONCENTRES**

- **Services régionaux du développement communautaires des régions de Saint louis, Louga et Matam**
- **Services régionaux de l'action sociale des régions de Saint louis, Louga et Matam**
- **Services régionaux du centre d'appui au développement local des régions de Saint louis, Louga et Matam**
- **Service développement communautaire de Linguère**
- **Service développement communautaire de Podor**
- **Service développement communautaire de Ranérou**